

TRÉVENANS

Les manipulateurs radio en grève à l'hôpital

Ils réclament des primes attribuées à d'autres professions médicales et s'alarment d'effectifs chroniquement insuffisants. La valorisation du métier au cœur de la manifestation qui a réuni une trentaine de salariés devant l'hôpital ce mardi 15 mars.

« **P**as de radio, pas d'hosto ». Les manipulateurs en radiologie étaient en grève ou en débrayage, ce mardi 15 mars. Ils se sont rassemblés devant la porte principale de l'hôpital Nord Franche-Comté à Trévenans pour énoncer leurs revendications, à l'appel de la CGT et du CNI. Luc et Nathalie, délégués syndicaux, ont pris la parole devant une trentaine de salariés ayant réussi à se libérer. « Bravo et merci à vous de vous être rendus disponibles » ont notamment dit les représentants syndicaux, dont les actions de groupe sont limitées par les horaires et contraintes de service. « Nous sommes 29 réquisitionnés dans le service de radiologie sur 35 salariés » explique une manipulatrice, qui ajoute que tous les hôpitaux ne pratiquent pas la « réquisition » en semaine, mais le HNFC, oui. « Nos effectifs sont trop justes » résume un manipulateur, qui ajoute que le Covid a



Les manipulateurs radio en grève ou en débrayage, rassemblés devant l'hôpital : pour la reconnaissance de la profession. #photo ER/Ch. RONDOT

provoqué une fragilisation des services et des départs. « Trois départs à la retraite se profilent, et seulement une arrivée ». La proximité de la Suisse, où les salaires sont triples en moyenne, provoque une aspiration des candidats, en raréfaction dans le public.

L'HNFC compte une soixantaine de salariés en imagerie médicale, 10 en imagerie de médecine nucléaire et une vingtaine en radio au Mittan à Montbéliard, soit une centaine de personnes. Les revendications locales rejoignent les demandes nationales : l'attribution de la prime Veil à tous les manipulateurs, l'attribution de la prime tutorat pour l'accueil des

étudiants déjà en place à l'APHP, l'attribution de la prime de risque dite Buzin au MERM réalisant des examens venant du secteur des urgences, des embauches pour une amélioration des conditions de travail et la qualité de soins, une titularisation des contractuels, une reconnaissance de la profession et des perspectives d'évolution « à travers des diplômes universitaires d'échographie et d'imagerie interventionnelle par exemple », l'augmentation des effectifs dans les institutions de formation et l'utilisation d'appareil d'imagerie à usage exclusif « comme le préconise la loi ».

Christine RONDOT